



## Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 5 avril 2012,

### Départ en vacances pour les fêtes de Pâques

La circulation risque d'être dense pour ce week-end de Pâques et BISON FUTÉ a classé « orange » les journées de vendredi et samedi dans le sens des départs.

Avant tout déplacement, le préfet des Côtes d'Armor recommande aux usagers devant circuler de prendre toutes les dispositions nécessaires à leur voyage et de s'informer sur les conditions de circulation.

#### Pour tous les trajets, il est rappelé :

- de faire une pause de 20 minutes toutes les deux heures maximum,
- de ne pas consommer d'alcool au delà de la limite de 0,5g/l. L'alcool provoque notamment le rétrécissement du champ visuel, l'augmentation de la sensibilité à l'éblouissement et l'altération de l'appréciation des distances,
- de ne consommer aucun produit stupéfiant (en toute circonstance)
- de réduire votre vitesse pour l'adapter aux conditions de circulation et météorologiques,
- de respecter les distances de sécurité,
- d'être vigilant à la conduite des autres usagers pour anticiper leurs erreurs éventuelles.

Les principales causes d'accidents identifiées sont : la vitesse excessive, la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiant. Sur autoroute, la principale cause est l'endormissement.

Tout relâchement dans les comportements sur la route, même minime aux yeux de son auteur, se traduit immédiatement par une recrudescence des accidents entraînant une augmentation du nombre de personnes tuées ou blessées.

Soyez prudents. Bonne route et bonnes fêtes de Pâques.